



## **EXTRAIT DE DELIBERATION** **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

**N°01/2026**

L'an deux mille vingt six  
Le Jeudi 12 février 2026 à 18h

**OBJET**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN.

**ADMINISTRATION  
GENERALE**

-----

Rapport des  
délégations exercées  
par le Président

M. Maurice HATIER est nommé secrétaire de séance.

**SONT PRESENTS**

AIGLE Alain, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, BOURDON Claude, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, COLNE Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DIDIERJEAN Emilie, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel (pouvoir de Jacques COTTEREAU), GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, HATIER Maurice, HUMBERT Didier, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARTINET Jean-Luc, MUNIERE Jean-Luc, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, THIERY Philippe, THOMAS Dominique, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel et VILLEMIN Yannick (pouvoir de Nicole ARNOULD).

**DATE DE  
CONVOCATON**

30/01/2026

**NOMBRE DE  
DELEGUES  
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE  
PRESENTS**

40

**NOMBRE DE  
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE  
VOTANTS**

42

**NOMBRE DE  
SUFFRAGES  
EXPRIMES**

42

**SONT EXCUSES**

ADAM Christian, ARNOULD Nicole (pouvoir à Yannick VILLEMIN), AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHOLEY Bertrand, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques (pouvoir à Daniel GARCIN), DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DREVET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kevin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HETT Paul, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Eric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Lucette, MONCHERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, VAGNER Patrick, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

## RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 088-200048726-20260212-DELIB2026\_01-DE

Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Par application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical a consenti au Président par délibération du 21/09/2020 délégation pour les attributions nécessaires aux décisions fréquentes et urgentes.

Un état, ci-après, recense les actes signés par le Président Yannick VILLEMIN au nom et pour le compte du PETR, dans le cadre de cette délégation.

- 11 décembre 2025 : Convention de mise à disposition de matériels attachés aux sites France Services d'Epinal, Xertigny, Girancourt, Charmes et Rambervillers du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges au profit de l'ARES – Association intermédiaire de Remiremont ;
- 12 décembre 2025 : Convention de mise à disposition de matériels attachés au Pays d'Art et d'Histoire du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges au profit de la mairie d'Uxegney ;
- 12 janvier 2026 : Convention de mise à disposition de matériels attachés à la France Services de Charmes du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges au profit de l'Agence Randstad ;

## DELIBERATION

**Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,**

**PRENNENT acte du rapport des décisions prises dans le cadre des délégations du Comité au Président, par application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Yannick VILLEMIN

